

**PROGRAMME FORMATION PROCEDURE CRIMINELLE**

**15 JANVIER 2021 – 14-17H (En visioconférence)**

**Par le Professeur Muriel GIACOPELLI, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Directrice adjointe du Laboratoire de Droit privé et de sciences criminelles.**

**I. Les ajustements de la procédure devant la cour d'assises**

**1- A l'audience pénale**

- composition de la cour d'assises
- témoins
  - règles de déposition
  - communication des listes par les parties
  - accès au dossier

**2- Les suites de l'audience criminelle**

- Les modifications sur intérêts civils
- L'appel criminel limité à la peine

**II. La création des cours criminelles**

**1- Les spécificités de la procédure devant les cours criminelles**

- une composition spécifique
- un domaine limité
- recul de l'oralité et droits de La Défense
- les délais d'audiencement

**2- Les points communs avec le procès criminel**

**III. La motivation de la peine**